
CABINET

Arrêté n° 5382 MFB-CAB

**portant nomination
des membres du comité exécutif du conseil national de mise en oeuvre
de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives**

Le Ministre des finances et du budget

Vu la constitution;

Vu le décret n°2019-383 du 27 décembre 2019 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité national de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives;

Vu le décret n°2017-371 du 21 août 2017 portant nomination du Premier Ministre, Chef du gouvernement;

Vu le décret n°2017-373 du 22 août 2017 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n°2017-376 du 6 septembre 2017 portant organisation des intérim des membres du Gouvernement;

Vu le décret n°2017-406 du 10 octobre 2017 relatif aux attributions du ministre des finances et du budget;



Arrête

Article premier : Les personnes suivantes sont nommées membres du comité exécutif du conseil national de mise en oeuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives.

Au titre du collège des entités de l'Etat:

- **Vénérable Jean Marie EPOUMA ANDZIBA**, président de la commission économie et finances du Sénat;
- **Honorable Maurice MAVOUNGOU**, président de la commission économie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Assemblée Nationale;
- **Madame Elvie Gertrude Lunelle MOYE**, membre du conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales;
- **Monsieur Jean Paul TOTO**, conseiller du Président de la République;
- **Monsieur Jean-Jacques IKAMA**, conseiller spécial du Premier Ministre;
- **Monsieur Albert NGONDO**, directeur général du trésor;
- **Madame Teresa GOMA**, directeur général des hydrocarbures;
- **Monsieur Ludovic ITOUA**, directeur général des impôts et des domaines;
- **Monsieur Guénolé MBONGO KOUMOU**, directeur général des douanes et des droits indirects
- **Monsieur Joseph MOUMBOUILLOU**, directeur général l'économie forestière;
- **Monsieur Louis Marie Joachin DJAMA**, directeur général des mines;
- **Madame OBOA née OWORO Lydie Delphine**, directrice général du portefeuille public;
- **Monsieur Raoul Maixent OMINGA**, directeur général de la société nationale des pétroles du Congo;
- **Monsieur Martice ELENGA**, directeur du fonds forestier.

Au titre du collège du secteur privé:

- **Monsieur Marco ROTONDI**, directeur général de ENI Congo;
- **Monsieur Christian BLANC**, directeur général de CONGOREP;
- **Monsieur Joseph BRINKMAN**, directeur général de CHEVRON Overseas Congo
- **Monsieur Jean Christophe DA SILVA**, directeur général de Africa Oil and Gas Corporation (AOGC);
- **Monsieur Florent LAGER**, administrateur général de MPD Congo;
- **Monsieur Guy DE GRANDPRE**, directeur général SINTOUKOULA POTASH SA;
- **Monsieur GUO JING**, directeur général de SOREMI;
- **Monsieur Christian SCHWARTZ**, directeur général de la Congolaise Industrielle des Bois, OLAM;
- **Monsieur Patrick GEFFROY**, directeur général de IFO, INTERHOLCO;



- **Monsieur Fernand MASSALA**, directeur général de SIPAM.

Au titre du collège de la société civile:

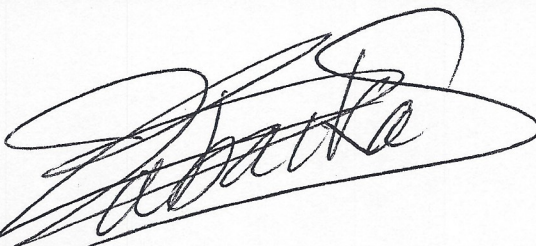
- **Monsieur Jean Aimé Brice MACKOSSO**, Commission Diocésaine Justice et Paix - Publiez ce que vous payez Congo
 - **Monsieur Bozire Clovin ASSEN ONTSOUON**, AGODEC,
 - **Monsieur Marcel MBALOUA**, Fondation Niosi - Publiez ce que vous payez Congo
 - **Monsieur Bernard MABOUNDA**, FENAJEICO
 - **Monsieur Raoul AMPA**, Syndicat Université Marien Ngouabi;
 - **Madame Orlove LOUBAKI**, AJFC-Association des Femmes Juristes du Congo
 - **Pasteur Nelly MFOUTOU KADO**, AEP- Publiez ce que vous payez Congo
 - **Madame Sylvie MFOUTOU BANGA**, PGDF - Plate forme pour la Gestion Durable des Forêts
- Pour les médias:**
- **Madame Sandrine NSAI ATIPO**, Réseau Panafricain des Journalistes
 - **Madame Alma Parfaite ATY BAYEBA** Alma Parfaite, Journaliste
 - **Monsieur Romuald OKILASSALI**, Journaliste indépendant

Article 2 : Les intéressés percevront les primes et indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté qui entre en vigueur à compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera. *SV*

Fait à Brazzaville, le 19 mars 2020

**Pour le Ministre des finances et du budget en mission
Le Ministre du plan de la statistique et de l'intégration régionale**



Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS